



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUTE-SAVOIE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°74-2017-057

PUBLIÉ LE 31 MAI 2017

Sommaire

74_Pref_Préfecture de Haute-Savoie

74-2017-05-30-001 - PREF/DRCL/BAFU/2017-0050 - AP portant modification de l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération d'aménagement de l'éco-quartier Vallin Fier sur la commune d'Annecy et sur l'étude d'impact y afférant. (2 pages)

Page 3

74_Pref_Préfecture de Haute-Savoie

74-2017-05-30-001

PREF/DRCL/BAFU/2017-0050 - AP portant modification de l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération d'aménagement de l'éco-quartier Vallin Fier sur la commune d'Annecy et sur l'étude d'impact y afférant.



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

PREFECTURE

DIRECTION DES RELATIONS AVEC
LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Anney, le 30 mai 2017

Bureau des Affaires Foncières et de l'Urbanisme

Ref : DRCL / 3 – CM

LE PREFET DE LA HAUTE-SAVOIE
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Arrêté n° PREF/DRCL/BAFU/2017-0050

portant modification de l'arrêté préfectoral portant ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération d'aménagement de l'éco-quartier Vallin Fier sur la commune d'Anney et sur l'étude d'impact y afférant.

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'environnement, notamment ses articles L. 123-1 et suivants ;

VU le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 3 novembre 2016 portant nomination de M. Pierre LAMBERT en qualité de préfet de la Haute-Savoie ;

VU l'arrêté n° PREF/DRCL/BAFU/2017-0047 du 22 mai 2017 portant ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique de l'opération d'aménagement de l'éco-quartier Vallin Fier sur la commune d'Anney et sur l'étude d'impact y afférant;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter quelques précisions à l'arrêté précité;

SUR proposition de M le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie ;

ARRETE

Article 1er : La demande de déclaration d'utilité publique porte sur l'opération d'aménagement Vallin Fier sur la commune d'Anney et sur l'étude d'impact y afférant.

Article 2 : Consultation du dossier d'enquête

Les jours et heures habituels d'ouverture des locaux au public sont :

- du lundi au vendredi de 8 H 30 à 18 H 30 et le samedi de 9 H 00 à 12 H 00, étant précisé que la mairie d'Anney sera fermée les samedis du mois de juillet.

La permanence du commissaire-enquêteur du 1^{er} juillet 2017 est toutefois maintenue.

Adresse postale : Rue du 30^{ème} régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Anney cedex
Tél : 04.50.33.60.00 - Fax : 04.50.52.90.05 - <http://www.haute-savoie.gouv.fr>

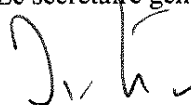
Article 3 :

Cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Article 4 :

- M. le secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie,
 - M. le maire d'Annecy,
 - M. le commissaire-enquêteur,
- sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera adressée pour information à M. le directeur départemental des territoires, M. le directeur départemental des finances publiques ainsi qu'à M. le président du tribunal administratif de Grenoble.

Pour le préfet,
Le secrétaire général,



Guillaume DOUHERET